

La Mauguettaz

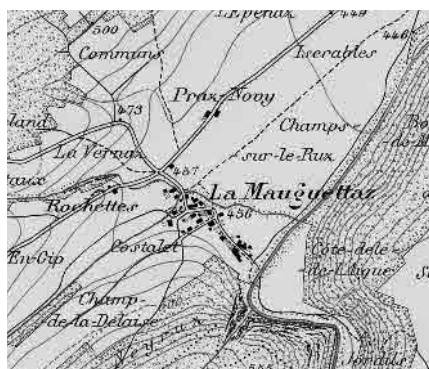
Commune d'Yvonand, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®

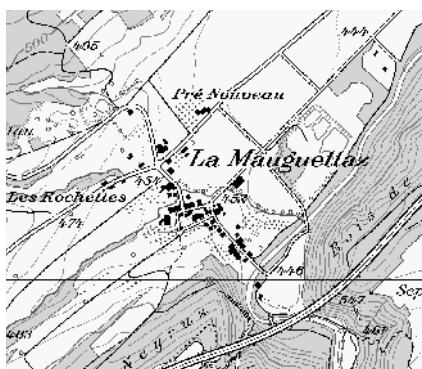


Photo aérienne Bruno Pellandini 2009, © OFC, Berne

Hameau tapi au pied du spectaculaire viaduc de l'autoroute enjambant le vallon de la Mentue et présentant une intéressante séquence de fermes concentrées. Ecole du 19^e siècle se démarquant du reste du tissu.



Carte Siegfried 1891



Carte nationale 2005

Hameau

XX	XX	XX	Qualités de situation
XX	XX	XX	Qualités spatiales
XX	XX	XX	Qualités historico-architecturales

La Mauguettaz

Commune d'Yvonand, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



1 Front nord avec l'ancien café, 19^e s.



2



3



4



5 Ancienne école, 1830



6



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2008: 1-9



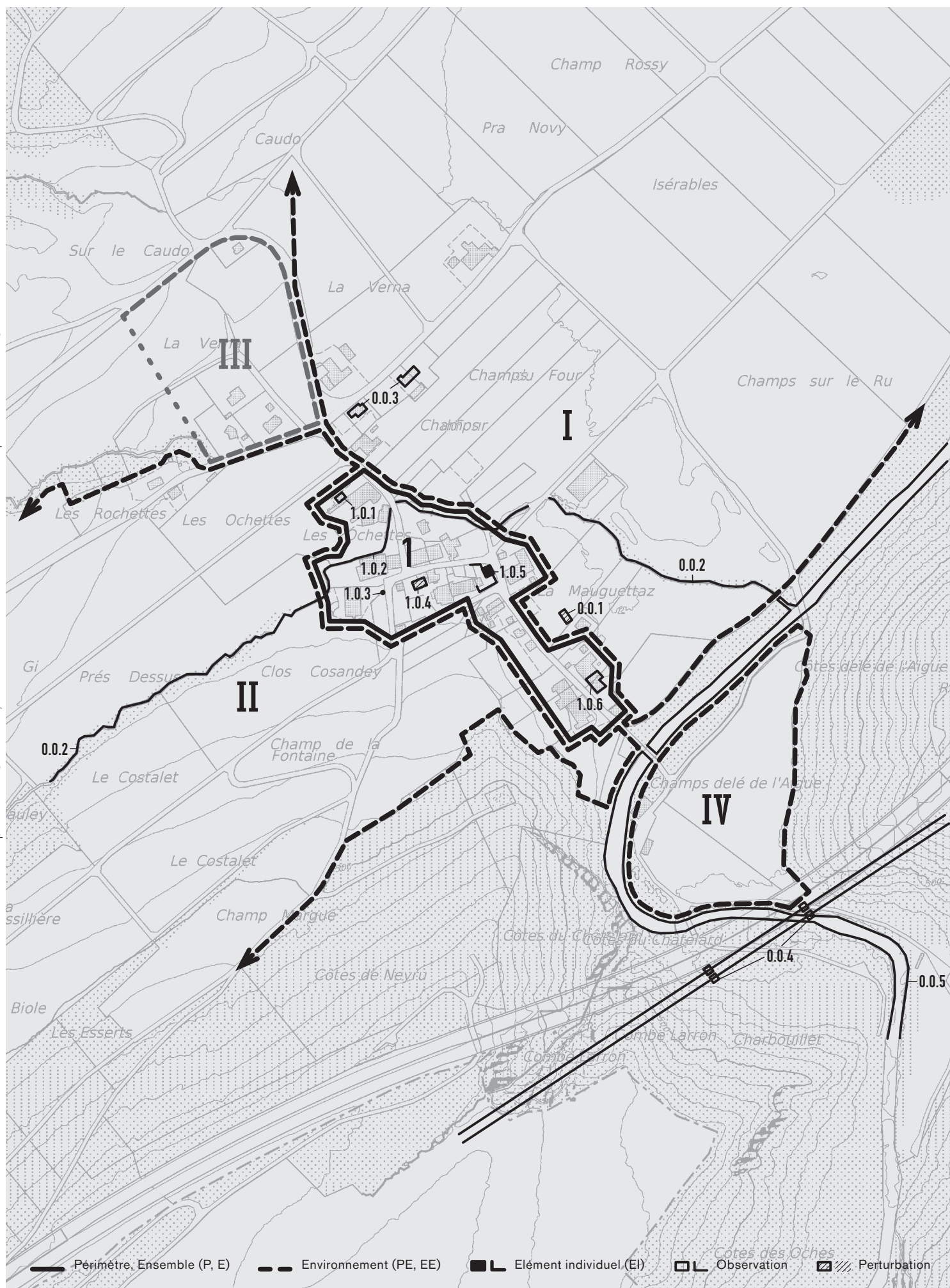
7



8



9



Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique composée ess. de fermes concentrées en partie en rangées, ponctuée de fontaines le plus souvent couvertes, 19 ^e s.	A	X	/	X	A			1-9
	1.0.1	Anc. café avec jeu de briques conférant un caractère décoratif, 19 ^e s.						o		1,9
	1.0.2	Ruisseaux de Gi et des Rochettes traversant le site bâti et se jetant dans la Mentue (également 0.0.2)						o		8
	1.0.3	Tilleul et fontaine						o		
	1.0.4	Habitation individuelle en rupture avec le tissu rural d'origine, années 1970							o	
EI	1.0.5	Anc. école surmontée d'un clocheton, 1830				X	A			5
	1.0.6	Bâtisse sur plan carré, datée 1819						o		
EE	I	Plaine de la Mauguettaz avec fermes foraines disséminées	a			X	a			
	0.0.1	Habitation individuelle modifiant les abords du site constr., fin 20 ^e s.							o	
	0.0.2	Ruisseaux de Gi et des Rochettes se jetant dans la Mentue (également 1.0.2)						o		
	0.0.3	Habitations et ateliers, 19 ^e /20 ^e s.						o		
EE	II	Terrains agricoles de part et d'autre du ruisseau de Gi	a			X	a			1,9
PE	III	Amorce de développement de maisons individuelles, fin 20 ^e -début 21 ^e s.	b			/	b			
PE	IV	Plateau pris dans une boucle de la Mentue cernée par la forêt	a			/	a			
	0.0.4	Piliers et viaduc de l'autoroute ouverte en 2001 dominant le site						o		1,7
	0.0.5	Rivière de La Mentue						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

On trouve le hameau de La Mauguettaz mentionné sous le nom La Maugetta en 1403 et sous celui de La Mouguette en 1533. Le nom du site est dérivé des termes « mourget, morgier, murgier », qui désignent un tas de pierres, étymologie pouvant évoquer la présence de bancs de molasse le long du cours de la Mentue. Si ce n'est la découverte de quelques pièces de monnaie romaines attestant une présence humaine dès cette époque, le passé de ce hameau demeure mal connu. On en trouve néanmoins mention dès 1403, date à laquelle il devait déjà être rattaché à la communauté d'Yvonand, dont il suivit plus tard la destinée. Au Moyen Âge, il existait à proximité du hameau, sur la rive droite de la Mentue, le domaine d'Entremont, propriété de la commanderie de La Chaux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ce domaine possédait une chapelle dédiée à saint Denis. Dès la Réforme, adoptée en 1532 par les paroissiens d'Yvonand, certaines dissensions naquirent entre le recteur, qui avait adopté la nouvelle religion, et la commanderie. Sous le régime bernois, Entremont devint un fief dépendant de la justice d'Yvonand. Ce domaine, mentionné encore une fois en 1584, disparut complètement par la suite.

La Mauguettaz connu de tout temps une activité exclusivement agricole. Au 19^e siècle, à la localité d'origine qui comptait une vingtaine de maisons et environ 150 habitants, vinrent s'adjoindre quelques bâtiments caractéristiques de l'architecture de cette période, tels l'ancien collège construit en 1830 et l'ancien café du Chasseur, aujourd'hui transformé en habitation. Le hameau, qui avait déjà atteint son emprise et sa structure actuelles à la fin du 19^e siècle – comme l'indique la carte Siegfried de 1891 – n'a connu que peu de modifications depuis cette date. Tandis que, toujours d'après la carte, seules quelques fermes foraines jalonnaient la route principale reliant Yvonand à Pomy, d'autres constructions à caractères agricole ou résidentiel vinrent les compléter au début du 20^e siècle, créant par là-même une amorce de développement très lâche au nord-ouest de l'agglomération. La situation de La Mauguettaz, en retrait

de cette route, a préservé le centre de la localité du trafic automobile et lui a permis de conserver son aspect et sa substance d'origine.

La localité ne connut aucun développement au cours du 20^e siècle, si ce n'est la construction de deux habitations individuelles à proximité du tissu ancien, qui constituent une perturbation sensible de la silhouette du site. A la fin des années 1950, l'ouverture du nouveau collège d'Yvonand entraîna la fermeture de l'école de La Mauguettaz. Ce bâtiment fait aujourd'hui office de salle de culte pour les habitants du hameau, tandis que l'étage a été transformé en logement. Ce n'est que depuis la fin du 20^e siècle qu'un développement d'habitations individuelles a été amorcé sur la route de passage, au nord-est, bien à l'écart du site.

Plusieurs gravières et glaisières apparurent aux alentours de l'agglomération au cours du 20^e siècle, afin d'alimenter l'usine de tuiles et de briques d'Yvonand. Lorsque celle-ci cessa son activité, ces gravières furent transformées en étangs, où la faune et la flore se révèlent d'une grande diversité, des biotopes qu'il serait important de protéger pour éviter qu'ils ne disparaissent complètement.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

La Mauguettaz est situé à l'endroit où le vallon encaissé de la Mentue débouche dans la vaste plaine alluviale qui s'étend jusqu'à Yvonand, en bordure du lac de Neuchâtel. Le hameau est traversé par les ruisseaux de Gi et des Rochettes (0.0.2, 1.0.2), qui délimitent la partie basse du plateau de Cronay, situé 120 mètres plus haut. Adossé au versant boisé des Côtes-de-Neyruz, le hameau est marqué par le gigantesque viaduc traversant la Mentue qui crée un arrière-plan tout à fait démesuré.

Le groupement d'origine (1) s'inscrit dans une orientation générale nord-ouest/sud-est structurée par les tracés de la voirie qui dessinent différentes bifurcations à angle droit. Le noyau, relativement dense,

se compose de fermes concentrées de deux niveaux construites entre les 17^e et 19^e siècles, bordées soit d'espaces intermédiaires ouverts sur la rue, soit de jardins potagers délimités par des murets et agrémentés de fontaines couvertes. Sur la partie méridionale de l'axe nord-est/sud-ouest, l'alignement des façades gouttereaux sur rue ne constitue quasiment qu'une seule et longue toiture paraissant écraser les façades en maçonnerie par son volume et ses divers avant-toits. Cette perspective est coupée en son milieu par la ruelle qui rejoint au nord la route principale qui passe en amont du noyau. Cet axe nord-ouest/sud-est est coupé par le ruisseau de Gi qui coule encore à ciel ouvert (1.0.2). Sur la partie occidentale de cet axe, le cours d'eau longe l'arrière de la rangée de fermes : la succession des plans, à savoir les jardins, les prés, le ruisseau bordé d'arbres et les façades des fermes créent un espace tampon qui présente des qualités spatiales remarquables. En remontant l'axe en direction du nord-ouest, on aboutit sur l'ancien café (1.0.1), bâtiment toujours bien en vue aujourd'hui depuis la route reliant Cuarny à Yvonand, qui se démarque par son style 19^e, reconnaissable à sa toiture à quatre pans ainsi qu'à ses chaînages d'angle et ses encadrements de fenêtres en briques de terre cuite. Ce bâtiment bien distinct des fermes avoisinantes ponctue l'entrée nord-ouest du bâti (1).

A l'intérieur du noyau, seule la construction d'une habitation individuelle en lieu et place d'un bâtiment ancien (1.0.4) et la modification des percements d'origine de quelques fermes – de portes de granges ou d'habitations – ont quelque peu altéré les qualités très homogènes du tissu.

La perspective de la rue principale, orientée pour sa part nord-est/sud-ouest, débouche à son extrémité sud-ouest sur une ferme concentrée construite perpendiculairement au reste du tissu et qui a su préserver un caractère authentique. Elle est devancée d'une cour ouverte marquée par un tilleul et une fontaine (1.0.3). Partant de cet espace, une ruelle monte en direction du sud vers l'ancienne laiterie datant du 19^e siècle, aujourd'hui désaffectée et dans un état médiocre. Ce bâtiment marque le point culminant de l'agglomération.

L'extrémité nord-est de la rue principale est, elle, marquée par l'ancienne école de plan carré, surmontée d'un clocher situé à l'aplomb de sa façade pignon (1.0.5). Cet édifice fait figure de point de repère, tant depuis l'axe nord-est/sud-ouest que depuis la rue située à angle droit en direction de la Mentue. L'extension qui se trouve au sud du hameau et qui débute au niveau de l'ancienne école pour s'étendre en direction du viaduc, se compose de fermes concentrées du 19^e siècle et d'une habitation datée 1819 (1.0.6) implantée parallèlement à la rue. Cette bâtisse possède deux niveaux d'habitation légèrement surélevés par rapport à la rue, auxquels on accède par un escalier central à double volée. Cette construction est accolée à une ferme concentrée qui cache sur sa face nord-ouest une remarquable petite annexe à colombages. N'ayant guère subi de modifications, le noyau conserve ses qualités d'origine quasiment intactes.

Les environnements

Plusieurs vergers protègent encore le groupement d'origine des vents dominants. Les environnements proches du hameau (I, II), principalement constitués de terrains agricoles et de prés, sont bien préservés. Au sud-ouest du hameau, le cours du Gi est souligné par une rangée de hauts arbres, marquant la lisière entre les champs et la forêt. Depuis la route reliant Cuarny à Yvonand, la silhouette du hameau est dominée par le viaduc de l'autoroute qui relie les deux versants boisés du vallon de la Mentue, offrant un arrière-plan aussi spectaculaire qu'imposant à l'ensemble du site. Ses deux piliers monumentaux (0.0.4) se dressent sur un plateau (IV) de l'autre côté du ruisseau. L'amplitude du viaduc situé à l'arrière-plan semble confiner au creux du vallon le hameau apparaissant au premier plan.

Qualification

Appréciation du hameau dans le cadre régional

☒	☒	☒	Qualités de situation
-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-----------------------

Qualités de situation remarquables, au débouché du vallon sauvage et encaissé de la Mentue, qui s'étend sur plus de trois kilomètres en direction d'Yvonand. Silhouette prépondérante du site, du fait qu'il forme une sorte de barrage fermant la plaine de la Mentue au sud, au départ des vallons formés par les ruisseaux de Gi et des Rochettes, mais aussi parce qu'il a été relativement épargné par l'adjonction de constructions récentes.

☒	☒	☒	Qualités spatiales
-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------

Qualités spatiales prépondérantes en raison de la grande homogénéité du tissu rural d'origine, composé presque exclusivement de fermes concentrées des 17^e, 18^e et 19^e siècles. Espaces riches et variés en bordure du ruisseau et de la rue principale, structurés par la présence de murets, de fontaines couvertes, de dépendances en bois, de jardins potagers et de cours.

☒	☒	☐	Qualités historico-architecturales
-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------	------------------------------------

Qualités historico-architecturales évidentes de par la présence d'un tissu rural vernaculaire bien préservé et malgré le peu d'éléments architecturaux de valeur – seule l'école du 19^e siècle fait exception. Qualités accentuées par la grande harmonie des toits, généralement à deux pans, et recouverts de tuiles plates, qui forment une parfaite cohérence architecturale.

2^e version 10.2010/che

Photos numériques : 2008
Deborah Chevalier

Coordonnées de l'Index des localités
545.243/181.248

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse